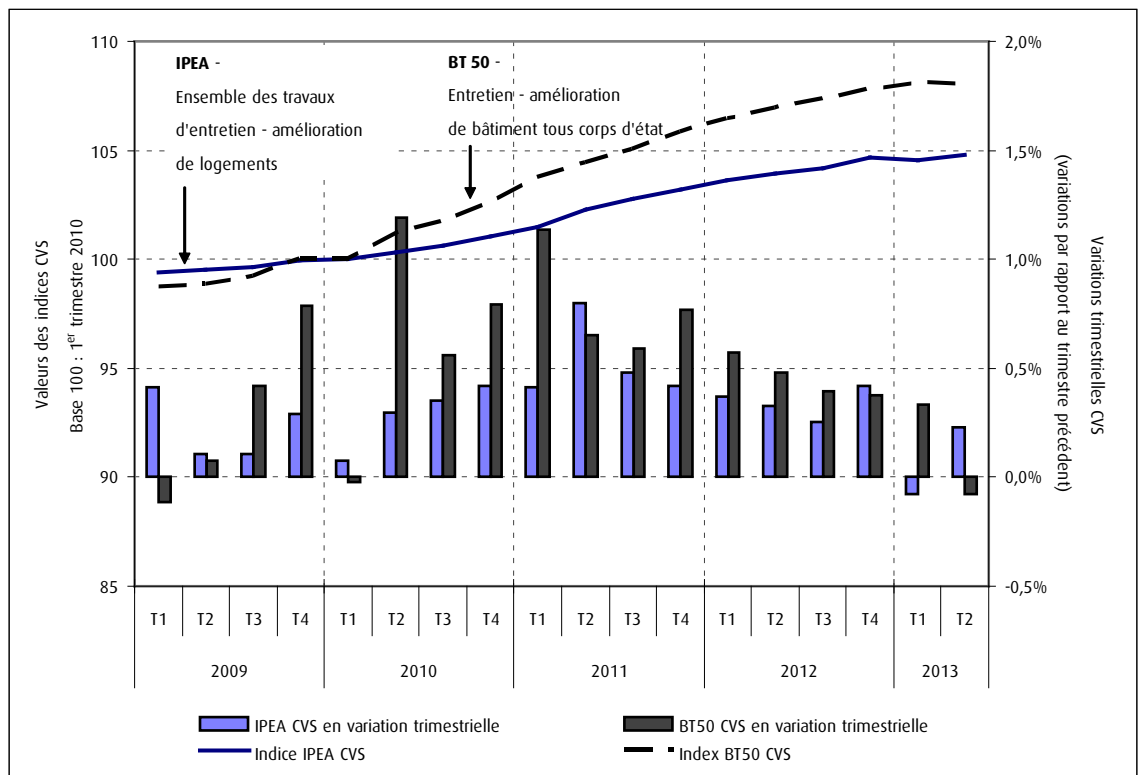


Indices des prix des travaux d'entretien-amélioration de logements à la fin du deuxième trimestre 2013

Au deuxième trimestre 2013, l'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA) corrigé des variations saisonnières (CVS) connaît une hausse de 0,2 % par rapport au premier trimestre 2013 après une baisse de 0,1 % au trimestre précédent. L'index des coûts correspondant, l'index

BT 50, baisse de 0,1 % au deuxième trimestre 2013, après une hausse de 0,3 % au trimestre précédent.

En glissement annuel CVS, l'IPEA progresse de 0,8 % par rapport au deuxième trimestre 2012. Sur la même période, l'index BT 50 est en hausse de 1,0 %.



Source : SOeS, Insee, enquête IPEA et index BT

Depuis juillet 2013, la collecte des données auprès des entreprises et le calcul de l'indice sont effectués par l'Insee dans le cadre plus général de la méthodologie des indices de production des services. La méthodologie présentée en annexe est celle qui a été mise en œuvre par le SOeS jusqu'en juin 2013.

L'Insee assurera la publication de l'IPEA dès le troisième trimestre de cette année, notamment sous la forme d'une information-rapide qui se substituera à la publication du Chiffres & statistiques du SOeS. Toutefois, les résultats de l'IPEA seront toujours disponibles sur le site du SOeS (<http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/>).

Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration de logements par famille de travaux

Base 100 : 1^{er} trimestre 2010

Poids (%)	Indices CVS	Évolutions CVS T/T-1 (%)				Glissements annuels CVS (%)	
		2013 T2	2012 T3	2012 T4	2013 T1		
100,0	IPEA	104,8	0,3	0,4	-0,1	0,2	0,8
16,9	Maçonnerie, Béton armé, Carrelage	102,4	0,2	0,4	-0,4	0,4	0,5
16,8	Peinture, Revêtement mural, Revêtement de sol souple	102,5	0,0	0,2	-0,3	0,0	0,0
15,5	Menuiserie de bois et de PVC	106,8	0,8	0,5	0,1	0,5	2,0
10,7	Génie climatique	107,0	0,6	0,3	0,1	0,8	1,9
10,1	Plomberie sanitaire	109,2	-0,2	0,7	0,1	0,3	1,0
9,4	Couverture, Zinguerie	104,5	0,3	0,6	-0,3	0,4	1,0
9,2	Électricité	104,4	-0,1	0,4	0,1	-0,7	-0,2
6,3	Menuiserie métallique, Serrurerie	106,5	0,4	0,5	0,3	0,3	1,5
5,0	Plâtrerie	100,5	-0,1	-0,2	0,2	-0,7	-0,8

Source : SOeS, Insee, enquête IPEA et enquête thématique entretien-amélioration des bâtiments en 2007

Évolutions trimestrielles CVS au deuxième trimestre 2013 selon les familles de travaux

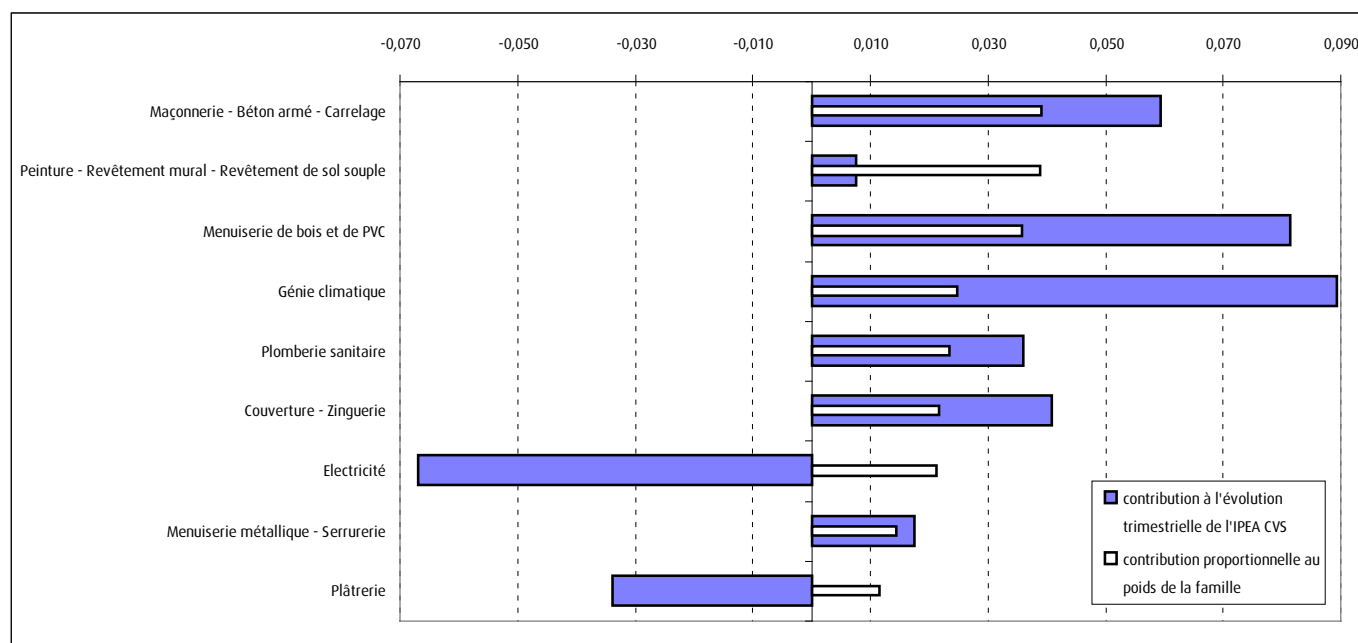
Les prix de deux familles de travaux d'entretien-amélioration (électricité et plâtrerie) ont baissé significativement au deuxième trimestre 2013 en données CVS. Par ailleurs, le prix d'une famille reste stable (peinture, revêtement mural, revêtement de sol souple). Enfin,

les prix des six familles restantes progressent. Parmi ces dernières, deux progressent beaucoup plus vite que l'IPEA (génie climatique et menuiserie de bois et de PVC).

Contributions des familles de travaux à l'évolution de l'IPEA CVS - 2^e trimestre 2013

(+ 0,2 % en évolution trimestrielle)

(Familles classées par poids relatifs décroissants)



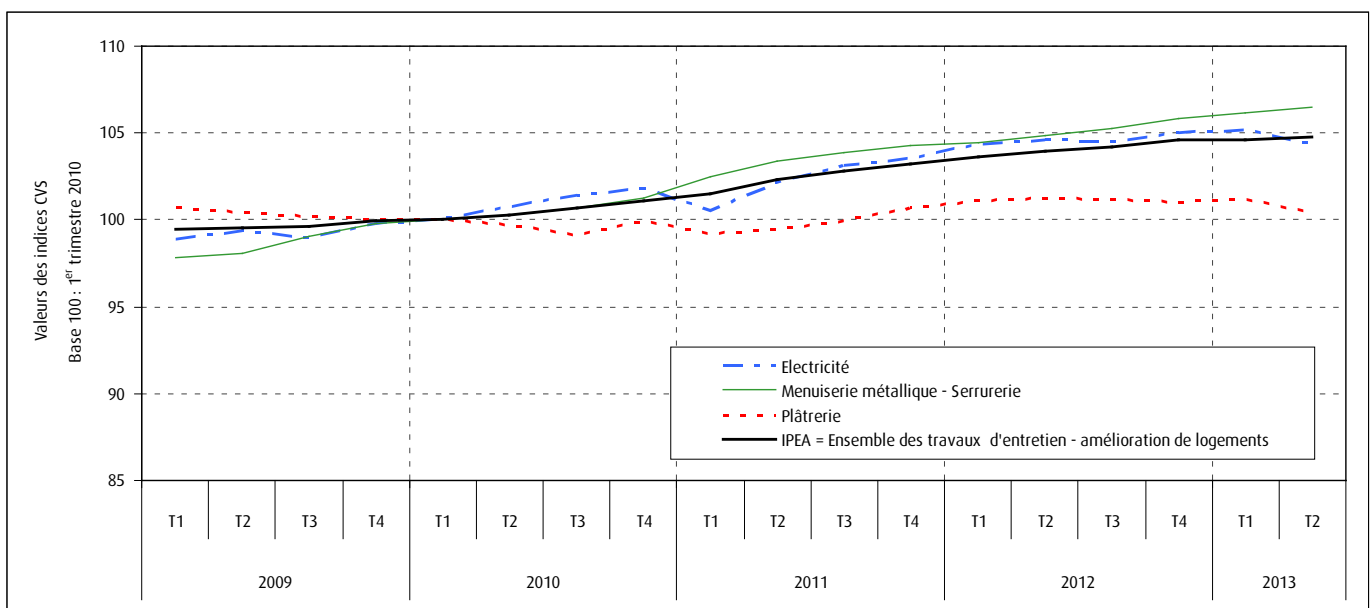
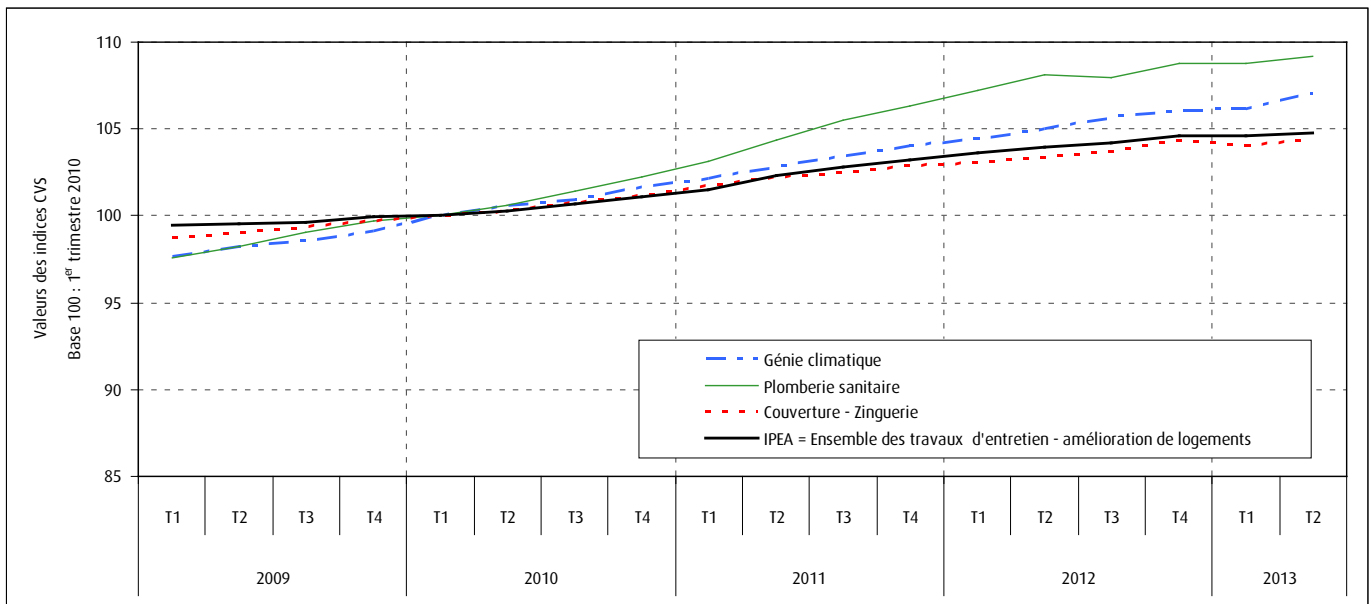
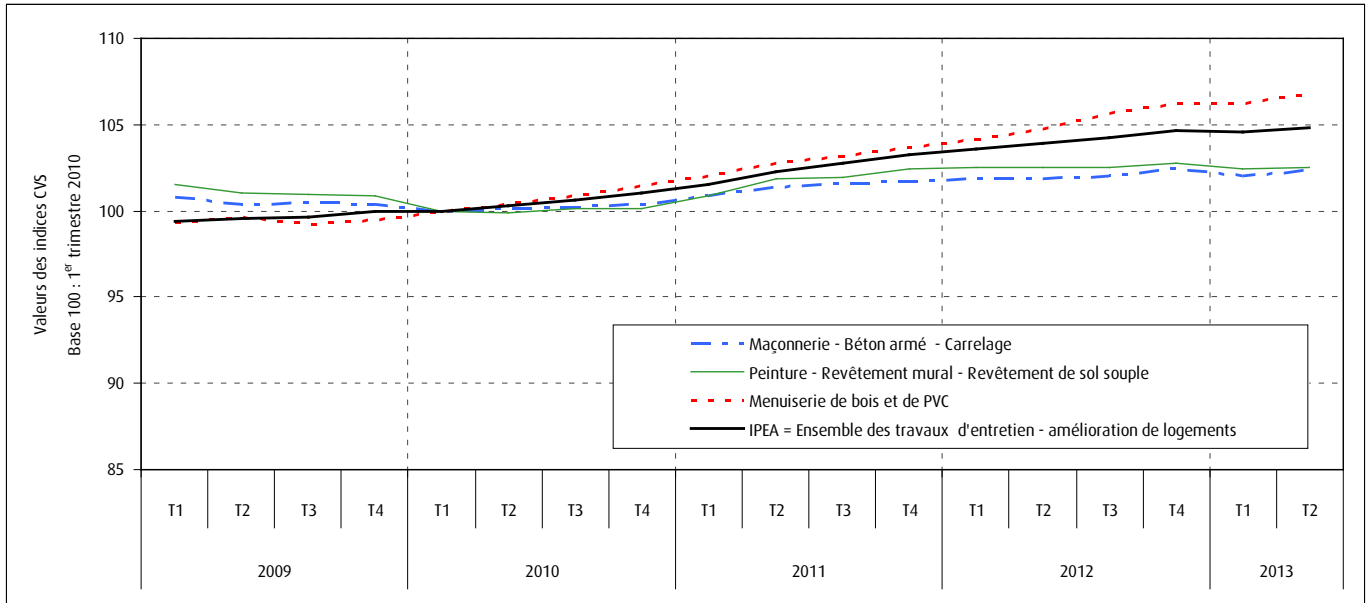
Lecture : la contribution d'une famille à l'évolution des prix d'ensemble (IPEA CVS) est le produit du poids de la famille dans l'ensemble des travaux et de son évolution trimestrielle. La somme des contributions de toutes les familles (rectangles bleus) est égale à l'évolution trimestrielle de l'IPEA.

Au deuxième trimestre 2013, les prix des travaux de menuiserie de bois et de PVC, qui ont augmenté de 0,5 % en données CVS, contribuent pour près de 0,08 point à l'évolution trimestrielle de l'IPEA d'ensemble (+ 0,2 %).

Si leurs prix avaient augmenté au même rythme que l'IPEA, leur « contribution proportionnelle au poids de la famille » aurait été de 0,04 point seulement (rectangles blancs).

Source : SOeS, Insee, enquête IPEA et enquête thématique entretien-amélioration des bâtiments en 2007

IPEA CVS et indices des familles de travaux CVS



Méthodologie

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des logements (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors taxes pratiqués par les entreprises ou les artisans de la construction, pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des logements à la fin du trimestre de constat. Les évolutions de cet indice reflètent les effets de multiples facteurs tels que les coûts salariaux, le coût des matériaux, la productivité et l'efficacité des entreprises ainsi que les marges pratiquées. Les index BT du bâtiment ne tiennent compte, quant à eux, que de l'évolution des coûts supportés par les entreprises ou les artisans (principalement salaires et matériaux).

Source, champ

L'IPEA est calculé trimestriellement à partir de l'observation des prix réellement pratiqués par un échantillon d'entreprises et d'artisans auprès du client final, pour des travaux effectués dans les logements existants en France métropolitaine et comportant obligatoirement la pose et la fourniture des matériaux. Ces prix sont hors taxes, nets de rabais ou remises et sont relevés le dernier mois du trimestre. Les marchés de sous-traitance sont exclus. Chaque trimestre, environ 3 600 prix sont relevés. Le panel des entreprises interrogées est renouvelé par tiers tous les ans.

Le domaine de l'entretien-amélioration des logements a été découpé en neuf sous-domaines appelés « familles de travaux » qui couvrent 97 % de l'ensemble de l'activité. Chaque famille correspond à une seule classe de la nomenclature d'activité française (NAF). Elles appartiennent toutes à la division 43 de la NAF : travaux de construction spécialisés. Un indice de prix est calculé pour chacune de ces familles et l'IPEA global est obtenu en agrégeant ces différents indices.

Méthode

Les neuf indices de familles de travaux et l'IPEA sont des indices de Laspeyres dont la base est révisée tous les cinq ans. La méthode utilisée est fondée sur des « prestations représentatives » définies par chacune des entreprises interrogées, comme les prestations qu'elle réalise le plus couramment, et qui sont représentatives de l'évolution des prix de l'ensemble de ses travaux. Outre sa description technique, la prestation est caractérisée par la nature des travaux, la taille du chantier, les conditions de réalisation et le type de clientèle.

Pour en savoir plus, consulter le site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Logement-Construction / Entreprises BTP / Prix / Sources et méthodes (colonne de droite).

Correction des variations saisonnières (CVS)

Bien souvent, les séries reflétant une activité socio-économique sont sensibles aux saisons. Ainsi par exemple, les séries des familles de travaux ont tendance tous les ans à accélérer au premier trimestre, car les entreprises procèdent au 1^{er} janvier à un réajustement de leurs prix en fonction des coûts, et ce même en l'absence de tensions sur le marché de l'entretien-amélioration.

La série corrigée des variations saisonnières (CVS), construite à partir de la série initiale dite « série brute », permet de neutraliser l'effet habituel des saisons pour mieux faire ressortir à la fois les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles. Contrairement au « glissement annuel » où pour éliminer la saisonnalité, on compare un trimestre avec le même trimestre de l'année précédente, la série CVS permet de comparer directement chaque trimestre avec le trimestre précédent. Cela lui confère deux avantages par rapport au glissement annuel. D'une part, l'interprétation d'un trimestre ne dépend que du passé récent et non d'événements survenus jusqu'à un an auparavant. D'autre part, on détecte tout de suite les retournements et on mesure correctement les nouvelles tendances sans retard, contrairement au glissement annuel qui ne repère les changements de tendance que six mois plus tard.

Pour en savoir plus, consulter le site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Glossaire (au pied de la page d'accueil).

La nouvelle valeur de la série brute est intégrée chaque trimestre dans le calcul des profils saisonniers historiques. Les coefficients saisonniers sont donc réestimés chaque trimestre, ce qui peut faire réviser très légèrement la série CVS. La structure des modèles de désaisonnalisation est validée une fois par an. La correction des variations saisonnières est faite au niveau le plus fin des séries par famille de travaux, la série d'ensemble IPEA étant obtenue par agrégation des séries élémentaires.

Diffusion

La mise en place des différentes familles de travaux s'est faite progressivement depuis 1993. L'IPEA et tous les indices qui le composent sont diffusés depuis juin 2002. Les séries longues des indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des logements sont disponibles sur le site www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Logement-Construction / Entreprises BTP / Prix / L'essentiel en chiffres. Elles concernent les indices bruts, les glissements annuels bruts, les indices CVS et les variations trimestrielles CVS depuis le premier trimestre 1999, pour l'IPEA global et les neuf familles de travaux qui le composent.



Chiffres & statistiques

Commissariat général au développement durable

Service de l'observation et des statistiques
Tour Voltaire
92055 La Défense cedex
Mel : diffusion.soes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr
Télécopie : (33/0) 1 40 81 13 30

Directeur de la publication

Sylvain MOREAU

ISSN : 2102-6378

© SOeS 2013

 Gérard LOQUET